

2024-2025

DEMANDE DE CARTE SCOLAIRE « CIRCUIT SPÉCIAL SCOLAIRE »

À adresser au plus tard le **30 juillet 2024** directement à votre organisateur local.

Ses coordonnées figurent sur le site internet d'Île-de-France Mobilités :
iledefrance-mobilites.fr > le réseau > services de mobilité > transports scolaires



Tout document incomplet sera retourné.

L'ÉLÈVE

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M F

Adresse de résidence de l'enfant : Mère Père

Commune :

Code postal :

En cas de garde alternée, précisez la seconde adresse :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Écrire en
majuscules et
au stylo bille

LE(S) RESPONSABLE(S) DE L'ÉLÈVE (PERSONNES(S) À CONTACTER)

Mère : Tél :

Père : Tél :

Autre : Tél :

E-mail :

Si votre organisateur local permet le paiement en ligne de la carte Scol'R, votre e-mail est indispensable pour y accéder.

L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

Nom de l'établissement scolaire :

Ville / Commune :

Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2024 :

LE POINT DE MONTÉE

Le point de montée devra être validé par l'organisateur local.

• Nom du point de montée :

• Commune du point de montée :

• En cas de garde alternée, second point de montée :

• Cas particulier :

L'utilisateur, ou son représentant légal s'il est mineur, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règles de sécurité, ainsi que des conditions générales de vente et d'utilisation et s'engage à les respecter.

Date/...../.....

Signature obligatoire :

ATTENTION ! Vous avez 30 jours pour annuler une inscription. Passé ce délai, les conditions générales de vente s'appliquent.

Je n'autorise pas Île-de-France Mobilités à transmettre mes coordonnées à son prestataire afin de participer à des enquêtes de satisfaction sur le service de transport scolaire.